



RAPPORT DE GESTION 2022/2023

Avant-propos	4
Chiffres clés	6
«Précis et rigoureux: nous sommes Sucre Suisse»	7
Informations relatives à l'exercice	
Betteraves	
Toujours plus de surface IP-Suisse	12
Sucre	
Les perspectives s'améliorent légèrement	14
Campagne sans perturbation majeure sur les deux sites	16
Sous-produits	
Éthanol de qualité à partir de mélasse	19
Développement réjouissant du côté des fourrages	20
Pectine de marc de betterave et de pomme	21
Collaboratrices et collaborateurs	
Champs d'activité intéressants et diversifiés	22
Projets et innovations	
Une énergie durable pour l'avenir	24
Séchoir à basse température	25
Résultat d'entreprise	
Sucre suisse durable: la demande est élevée	26
Durabilité: sur la bonne voie; mais pas encore au but	27
Comptes annuels	
Bilan au 30 septembre 2023	29
Compte de profits et pertes 2022/23	30
Tableaux des flux de trésorerie 2022/23	31
Emploi du bénéfice	32
Dividendes	32
Annexe: principes	33
Informations sur le bilan et le compte de profits et pertes	34
Informations complémentaires	36
Rapport de l'organe de révision	37
Comptes consolidés	
Bilan consolidé au 30 septembre 2023	41
Compte de profits et pertes consolidé 2022/23	42
Flux de trésorerie consolidé 2022/23	43
Rapport du groupe	44
Annexe: principes de consolidation	45
Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes	46
Informations complémentaires	47
Rapport de l'organe de révision	48
Organes de la société	51

Conception, textes, rédaction et réalisation

c&h konzepte werbeagentur ag
4500 Soleure | werbekonzepte.ch

Impression

Druckerei Herzog AG, 4513 Langendorf
Imprimé sur RecyStar Polar

AVANT-PROPOS AU RAPPORT DE GESTION DE SUCRE SUISSE SA 2022/2023

Les événements qui ont marqué l'exercice 2022/2023 sont relatés dans les comptes-rendus publiés dans les pages qui suivent. Comme l'année passée, la hausse des prix du sucre se reflète sur le résultat financier. Cependant, comparé à l'exercice précédent, les charges relatives à l'énergie ont reculé, ce qui a permis de réaliser un bénéfice et, pour la première fois depuis des années, de proposer le versement d'un dividende. À moyen terme, il est probable que les prix du sucre baissent à nouveau. Nous suivons leur évolution avec attention et prendrons les mesures qui s'imposent le cas échéant.

Voici, comme toujours, quelques commentaires d'ordre stratégique et des réflexions au sujet de l'année à venir.

Les filiales et les participations n'évoluent pas de façon identique. Pour Ricoter et sa filiale allemande Deltaflor, les affaires sont toujours réjouissantes. Les activités de la centrale à bois d'Aarberg (la plus grande centrale de valorisation de déchets de bois en Suisse) continuent de bien se développer. Dans la commune d'Aarberg, une première étape du réseau de chauffage à distance alimenté par la centrale a pu être réalisée. En outre, le Tribunal administratif fédéral a accepté le recours contre une décision de l'autorité compétente de ne verser que la moitié de la RPC (rétribution à prix coûtant du courant injecté vert) sur le bois AIV, fortement pollué. Par conséquent, ce bois aussi donne droit à la RPC complète. D'un côté, cette décision nous réjouit et nous conforte, mais de l'autre, nous regrettons de ne pas avoir pu utiliser ce type de bois dès la mise en service de la centrale. Le projet Bioénergie Frauenfeld en revanche est confronté à de bien plus importantes difficultés. La

hausse du prix du bois, alors que la RPC ne change pas, et des problèmes de commercialisation pour le biochar pèsent sur le résultat financier. Avec notre partenaire E 360°, nous cherchons des solutions sur le plan politique et entrepreneurial.

Les deux centrales à bois sont des éléments clé pour la durabilité qui prend de plus en plus d'importance. Les milieux politiques et l'industrie agroalimentaire s'attendent à ce que chaque acteur de la filière du sucre apporte sa contribution pour atteindre les objectifs climatiques, respectivement les objectifs de durabilité dans la production alimentaire. À l'occasion de l'examen général de la stratégie d'entreprise, la durabilité occupera une place centrale. Depuis longtemps, le sucre suisse est sensiblement plus durable que, par exemple, celui de l'UE, mais cette voie doit être encore poursuivie. Il est nécessaire d'impliquer et de collaborer également avec les planteurs et les planteuses, car les politiques et l'industrie agroalimentaire considèrent la durabilité dans sa globalité, de la semence au sucre fini, en passant par la culture.

Ces prochaines années, c'est avant tout sur le plan politique que se décidera l'avenir de la production de sucre en Suisse. Les droits de douane et les contributions pour culture particulière inscrits dans la loi arrivent à échéance en 2026. Il s'agit d'évaluer des solutions pour la suite et de les mettre en chantier en temps utile. Dans ce contexte, nous nous réjouissons qu'après la décision de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E), le 15.01.2024, la commission sœur du Conseil national, la CER-N, a également donné suite aux deux initiatives des cantons de Berne et de Thurgovie. Le but premier de ces initiatives est le maintien du taux



d'approvisionnement en sucre suisse. Le processus législatif peut démarrer. En parallèle, le secteur du sucre prendra langue avec l'industrie agroalimentaire et les instances politiques pour négocier de bonnes solutions, qui soient également supportables pour l'industrie agro-alimentaire. L'objectif est de trouver un règlement au niveau d'une ordonnance, et non pas, comme précédemment, au niveau de la loi. Les prochains mois diront si cela peut réussir.

La surface cultivée demeure toujours le défi le plus important, même si, grâce à d'énormes efforts, le recul a pu être stoppé et que, pour la première fois depuis longtemps, on a enregistré une légère hausse. Les conditions climatiques extrêmes ainsi que les maladies que nous connaissons, mais également de nouvelles, posent de gros problèmes. Une importante sécheresse pendant l'été et un excès de précipitations dès le mois d'octobre n'ont pas arrangé la situation. Il ne nous reste plus qu'à espérer le retour d'une saison betteravière dans des conditions climatiques normales. Les gros efforts investis dans la recherche et le développement ont permis de premiers progrès. Les deux initiatives des cantons demandent aussi un soutien à long terme dans ce domaine. Il y est notamment question de projets de recherche concernant la culture betteravière dans une perspective écologique et de durabilité sociale.

Les groupes de travail du projet « Sucre » (motivation des planteurs et des planteuses, recherche et science, communication, politique et durabilité) mis en place il y a plus de trois ans ont toujours beaucoup à faire.

Le Conseil d'administration, la direction de l'entreprise et les représentants des planteurs et des planteuses de betteraves sont convaincus de pouvoir relever les défis du futur et d'assurer à long terme la production de sucre suisse durable dans les deux fabriques d'Aarberg et de Frauenfeld. Nous continuerons de nous y engager de toutes nos forces.

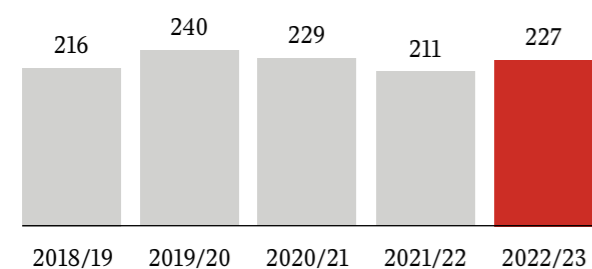
Mes remerciements vont aux actionnaires, à la clientèle ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs qui nous accordent leur confiance et nous soutiennent en ces temps ardu.

Andreas Blank
Président du Conseil d'administration

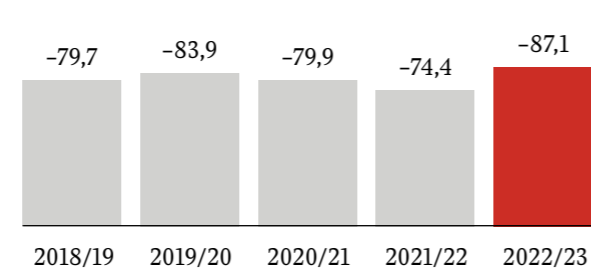
CHIFFRES CLÉS

Aperçu sur 5 ans	Unité	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Produits	mio CHF	196,9	209,6	217,9	221,5	285
Charges marchandises et matériaux	mio CHF	-151,6	-166,1	-159,2	-161,7	-211,5
Bénéfice brut	mio CHF	45,3	43,5	58,7	59,8	73,5
Charges d'exploitation	mio CHF	-51,4	-52,7	-56,8	-57,3	-61,2
Autres charges / produits et impôts	mio CHF	6,1	9,1	-1,5	-2,1	-7,8
Bénéfice brut	mio CHF	0,1	-0,1	0,3	0,4	4,5
Cash-flow	mio CHF	2,4	1,9	11,6	17,4	25,2
Marge cash-flow	pour cent	1,2	0,9	5,3	7,9	8,8
Investissements	mio CHF	8,4	19,9	12,3	12,5	7,8
Fonds propres	mio CHF	93,5	93,4	93,7	94,1	98,5
Effectif de personnel au 30.9	nombre	247	250	248	257	263
Production de sucre	1000 t	216	240	229	211	227
Charges betteraves	mio CHF	-79,7	-83,9	-79,9	-74,4	-87,1

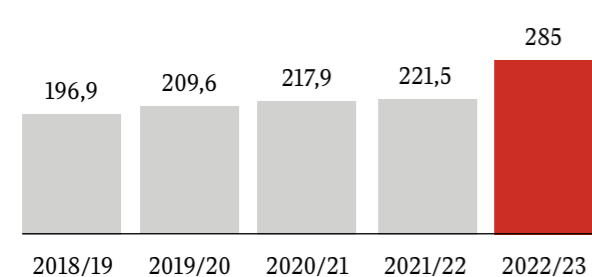
Production de sucre en 1000 tonnes



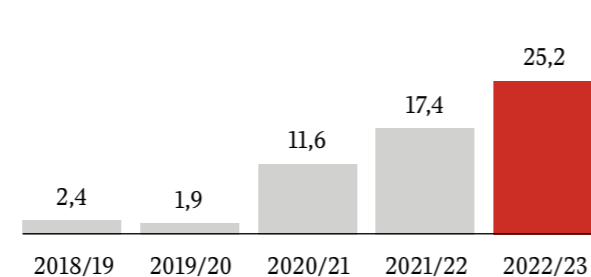
Charges betteraves en mio CHF



Produits en mio CHF



Cash-flow opérationnel en mio CHF



« PRÉCIS ET RIGOUREUX: NOUS SOMMES SUCRE SUISSE »

« Nous sommes Sucre Suisse », sous cette devise commence une série de rapports de gestion consacrée à des actrices et des acteurs importants qui déploient leur talent dans les divers champs d'activité proposés par l'entreprise. En guise de représentant des collaborateurs et des collaboratrices des sucreries, la primeur revient à Werner Schälchli, président du comité d'entreprise du site de Frauenfeld.

L'ambiance est bruyante et la température élevée dans la chaufferie de la sucrerie de Frauenfeld. Dans de gigantesques chaudières de près de vingt mètres de haut, on produit de la vapeur sous haute pres-

sion pour permettre au générateur de courant et à la fabrique de fonctionner. Au milieu d'un enchevêtrement de conduits, de tableaux de bord et de commandes très compliqué pour le profane, Werner Schälchli, le chef de la chaufferie, est à l'aise. Il est responsable du parfait fonctionnement de l'installation et de ses équipements pendant la campagne. Par ailleurs, il est président du comité d'entreprise de Frauenfeld. « Le comité fait le lien avec la direction et représente le personnel. Si quelque chose ne tourne pas rond, nous sommes là pour aider et trouver une solution », explique Werner Schälchli.





WERNER SCHÄLCHLI

Werner Schälchli travaille depuis quatre ans pour les sucreries. Pendant la campagne, il est responsable de la chaufferie et le reste de l'année, il s'emploie comme installateur électricien. Il est également président du comité d'entreprise de Frauenfeld qui défend les intérêts du personnel auprès de la direction. Le quinquagénaire vit dans la région de Frauenfeld, est marié et père de deux enfants adultes. Pendant ses loisirs, il apprécie la montagne, est moniteur de gymnastique chez les messieurs et footballeur en 3^e ligue. Il s'investit aussi chez les sapeurs-pompiers et dans la société de tir.

On se voit et on se connaît

Les soucis des collaboratrices et des collaborateurs sont parfois importants, et parfois moins. « Mais on a toujours trouvé une solution », souligne Schälchli, « parce que nous parlons les uns avec les autres. Par exemple, les portes de notre service du personnel sont toujours ouvertes. Et pendant la pause, nous sommes souvent tous ensemble et de nombreuses questions peuvent être résolues immédiatement. Je trouve cela extra. Ce n'est de loin pas comme ça dans toutes les entreprises », ajoute-t-il. Cette ouverture n'est pas seulement appréciée par le président du comité d'entreprise, mais également par les collaboratrices et les collaborateurs. Cela s'applique d'ailleurs à Frauenfeld comme à Aarberg.

« Avant, ce n'étaient que des jouets »

Werner Schälchli est au service des sucreries depuis quatre ans. Monteur électricien de profession, il avait travaillé auparavant pendant près de trente ans dans le bâtiment, puis dans une entreprise industrielle de la région. Sa grande passion pour les machines a été confirmée par de nombreuses visites du site de Frauenfeld avant qu'il n'y soit embauché. « J'ai toujours eu affaire à des machines, avant tout des moteurs. Mais si on les compare aux installations de la sucrerie, ce n'étaient que des jouets », s'amuse Schälchli en souriant comme un enfant qui déballe un train électrique à Noël. Chez Werner Schälchli, à la motivation s'ajoute une forte fierté professionnelle.

Beaucoup de flexibilité entre travail et loisirs

N'y a-t-il que les machines qui déterminent la passion de Schälchli pour l'entreprise qui l'emploie ? Il répond par la négative et donne deux exemples. « Premièrement, il est impressionnant de constater tout ce que les sucreries mettent en œuvre en termes de durabilité. Pratiquement chaque produit est valorisé, même les eaux usées deviennent du biogaz. J'en suis admiratif tous les jours », explique Schälchli.

« En outre, et pour autant que l'on soit d'accord de travailler par équipe, on dispose de beaucoup de loisirs en étant employé par les sucreries », développe le

spécialiste. Cela a à voir avec la nature de la production de sucre. Pendant la campagne et quelques semaines après, la fabrique tourne à plein régime. Par conséquent, il faut être très présent. En revanche, quand les machines sont au repos et qu'est venu le temps des travaux d'entretien, on peut aménager ses horaires avec plus de flexibilité. « Il est aussi possible de convertir le 13^e salaire en temps libre, de prendre des vacances supplémentaires ou des vacances sans solde », ajoute-t-il. Chez aucun de mes employeurs précédents je n'ai bénéficié d'une telle flexibilité », s'enthousiasme Werner Schälchli.

Considération et respect

En sa qualité de président du comité d'entreprise, Werner Schälchli reçoit souvent des feedbacks de ses collègues. Il est à leur écoute et se réjouit que « de nombreuses collaboratrices et de nombreux collaborateurs s'adressent à moi avec des retours positifs ». En outre, l'ensemble du personnel peut s'adresser directement et sans filtre à la direction lors des assemblées d'entreprise qui ont lieu deux fois par an. « Le comité d'entreprise et la direction se rencontrent avant chaque assemblée. L'objectif est que l'intégralité des questions du personnel reçoivent une réponse de la part de la direction. Cela fonctionne très bien. Je perçois beaucoup de considération et de respect des deux côtés », ponctue Schälchli.

« Précis et rigoureux : nous sommes Sucre Suisse »

« Nous sommes notre propre centrale électrique. Quand nous construisons des installations, elles doivent fonctionner de façon irréprochable et ne pas toujours frôler les limites. C'est notre ambition », explique Werner Schälchli en évoquant l'esprit qui anime son équipe. Ici aussi, la proximité et un contexte professionnel partagé favorisent la cohésion du service : « Programmeurs, électriciens et responsables sont proches. Tous apprécient le travail bien fait et ne sont pas guidés par la loi du moindre effort. Cela peut sembler banal, mais dans nos gaines techniques, il n'y a pas de fouillis. Chaque câble est bien aligné et à sa place. Nous travaillons avec rigueur et précision. Nous sommes Sucre Suisse. »



INFORMATIONS
RELATIVES
À L'EXERCICE

TOUJOURS PLUS DE SURFACE

IP-SUISSE

Après un printemps prometteur, un été sec et chaud et un automne humide, l'année 2022 s'est conclue sur de hauts rendements betteraviers mais de faibles teneurs en sucre. Avec 12 000 tonnes, la récolte de betteraves bio suisses a presque doublé en comparaison avec l'année précédente.

Culture

Grâce aux bonnes perspectives sur le marché du sucre, le prix des betteraves fixé dans l'accord sectoriel a pu être augmenté de cinq francs la tonne en 2022. En outre, les déductions pour présence de terre résiduelles ont été diminuées. En dépit de l'inversion de tendance du côté du prix des betteraves, les surfaces mises en culture en Suisse ont encore reculé de 500 hectares pour se stabiliser à 15 900 hectares, dont 3 400 hectares sont cultivés conformément aux directives IP-Suisse et 200 selon la méthode biologique.

La plus grande part des betteraves a pu être semée au cours de la seconde moitié du mois de mars dans des sols bien secs. Du gel et des chutes de neige jusqu'à basse altitude ont d'abord freiné le développement

des jeunes pousses. Le retard a été rapidement compensé grâce à une humidité du sol suffisante et des températures élevées. Le premier sondage de la fin juillet annonçait des rendements betteraviers réjouissants. Cependant, plusieurs vagues de chaleur et une sécheresse prononcée ont freiné la croissance. Comme l'année précédente, la jaunisse virale a pu être combattue avec succès grâce au suivi des vols de pucerons et les autorisations d'urgence pour trois insecticides. Les régions atteintes par le SBR ont continué à s'étendre. Il n'est toujours pas possible de lutter directement contre ce fléau. En optant pour des variétés plus résistantes, il est toutefois possible de réduire sensiblement les pertes de rendement.

Récolte

À fin septembre, des précipitations abondantes ont accompagné le début de la campagne conventionnelle. Pendant toute la période de récolte, de longues périodes d'accalmie ont fait défaut. Cela a compliqué le travail d'arrachage, d'une part, et a entraîné un important développement de la masse des betteraves, d'autre part. Ceci s'est répercuté négativement sur la teneur en sucre par effet de dilution. Au

		2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Surfaces cultivées						
Conventionnelles	ha	18 593	17 500	16 776	13 477	12 219
IP-Suisse	ha	340	279	974	2 769	3 441
Bio	ha	67	116	151	188	207
Total	ha	19 000	17 895	17 901	16 434	15 867

mois de décembre, des fluctuations de température marquées ont eu des effets négatifs sur la qualité des betteraves. Après une vague de froid à la mi-mois, la température est brusquement remontée. À la fin de la campagne, des betteraves dégelées ont ralenti la transformation dans les deux fabriques. Dans les régions occidentales, la récolte a présenté des rendements moyens de 80,7 tonnes par hectare avec une teneur en sucre de 14,5% alors que dans les parties orientales, les rendements moyens étaient de 92,7 tonnes par hectare pour une teneur en sucre de 15,9%. Il en résulte des rendements sucriers de 11,7, respectivement 14,6 tonnes par hectare.

Comparé à l'année précédente, la récolte de betteraves bio suisse de 12 000 tonnes représente presque le double. Le projet «Planter plutôt que semer» et des robots autonomes y ont contribué. Depuis l'Allemagne, 230 000 tonnes de betteraves conventionnelles et 86 000 tonnes de betteraves biologiques ont été importées.

Transport

Les rendements élevés et les conditions météorologiques difficiles ont fortement sollicité les organisations de chargement et de transport. En outre, elles ont dû assurer l'approvisionnement des fabriques pendant les jours fériés également. Les acteurs impliqués sur la route et sur le rail ont très bien maîtrisé le défi. En ce qui concerne les transports par le rail en provenance d'Allemagne, la fiabilité a pu être nettement améliorée en comparaison avec l'année précédente.

« Le sucre suisse doit demeurer attractif. C'est pourquoi nous investissons beaucoup pour promouvoir une production durable. »

Peter Imhof
Directeur du service betteravier

NOTRE ENGAGEMENT

Les semences de variétés résistantes aux nuisibles et aux maladies sont utilisées pour les betteraves sucrières. Elles sont le fruit de décennies de travaux scientifiques et de sélection variétale. L'adjonction d'une certaine quantité de produits phytosanitaires protège les jeunes pousses pendant la première phase de croissance, car c'est à ce moment que les betteraves sont particulièrement vulnérables. Des variétés améliorées et un enrobage efficace des semences limitent le recours aux produits phytosanitaires. Les tracteurs et les arracheuses utilisées sur les champs sont des machines modernes qui consomment peu de carburant et sont équipées de systèmes d'épuration et de filtrage des gaz d'échappement et de particules efficaces. Les émissions de gaz à effet de serre, de particules fines et d'oxydes d'azote sont ainsi limitées.

LES PERSPECTIVES S'AMÉLIORENT LÉGÈREMENT

Le dernier exercice a été marqué par une nouvelle hausse du prix du sucre à cause du phénomène météorologique El Niño. Sur le marché international, la faiblesse de la mousson en Inde a suscité quelques craintes quant aux exportations futures. L'Inde est le deuxième producteur de sucre au monde après le Brésil. Dans l'UE comme en Suisse, les surfaces consacrées à la betterave étaient en recul, ce qui a soutenu le niveau des prix.

Monde

La production mondiale de sucre de 187,5 millions de tonnes était à nouveau déficitaire en regard de la consommation et a provoqué un recul des stocks de 1,9 million de tonnes. En raison du phénomène météorologique El Niño, l'Inde a connu la mousson la plus faible depuis cinq ans. Elle était largement inférieure à la moyenne annuelle et a inquiété les acteurs du marché. Il est dès lors possible que l'Inde ne puisse plus procéder à des exportations. Après le Brésil, il s'agit du deuxième pays producteur de sucre au monde. Pour l'exercice 2023/24, on s'attend à une production mondiale en légère hausse représentant 188 millions de tonnes. L'écart entre stocks disponibles et consommation continuera toutefois de s'agrandir pour atteindre un creux historique inférieur à 40%.

Europe

Dans l'UE, l'exercice 2022/23 a souffert de forte sécheresse et la production de sucre européen s'est limité à 14,7 millions de tonnes. La production attendue pour l'exercice 2023/24 se situe aux alentours de 15,3 millions de tonnes, ce qui s'explique par un recul sensible des surfaces cultivées en France et une hausse des cultures dans d'autres pays membres. Après le recul dû à la pandémie de la Covid-19, la

consommation de sucre dans l'UE a récupéré et est estimée à 17 millions de tonnes. L'arrivée de plusieurs millions de réfugiés en provenance d'Ukraine pourrait entraîner une hausse. Par conséquent, l'UE demeurera importatrice nette, ce qui améliore les perspectives de stabilité des prix pour les producteurs.

Suisse

La campagne 2022/23 a permis la production de 227 000 tonnes au total, dont 12 800 tonnes de sucre bio. Le volume global des ventes de 252 000 tonnes était très légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Les prix du sucre ont à nouveau augmenté. Le chiffre d'affaires en hausse l'était également grâce à l'augmentation de la production propre. Des achats de sucre ont permis de compenser l'écart entre ventes et production. La vente de sucre bio est restée stable. Les perspectives sur le marché du sucre se sont encore un peu améliorées et Sucre Suisse SA pourra commercialiser le volume de production de la campagne 2023/24 à de meilleures conditions.

« Les prix plus élevés du sucre couvrent la hausse des coûts de l'énergie. »

Jürg Burkhalter
Directeur des ventes et du marketing



NOTRE ENGAGEMENT

Sucre Suisse SA s'efforce d'effectuer la plus grande part possible des transports par le rail. Aujourd'hui, un tiers des livraisons de sucre aux clients se fait par chemin de fer. La configuration suisse avec une fabrique à Frauenfeld et une autre à Aarberg est idéale pour limiter les trajets entre site de production et clients. Pour souligner son engagement, Sucre Suisse SA a rejoint l'initiative Science Based Targets (SBTi) en février 2023. Avec cette participation, l'entreprise s'est donné comme objectif de réduire les émissions de CO₂ provenant de ses propres activités (scope 1 et 2) de 42% par rapport à l'année de référence 2020. En réduisant ses émissions en l'espace de seulement dix ans, Sucre Suisse SA participe aux efforts de limitation du réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius.

Ventes de sucre		2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Conventionnelles	t	254 152	233 311	228 089	231 487	227 819
IP-Suisse	t	2 459	4 949	6 868	7 053	12 349
Bio	t	6 372	7 389	9 079	11 885	11 652
Total	t	262 983	245 649	244 036	250 425	251 820

CAMPAGNE SANS PERTURBATION MAJEURE SUR LES DEUX SITES

La campagne 2022 nous a mis à l'épreuve. La crise énergétique et les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement ont déstabilisé la transformation. Une planification prudente et des mesures prises à temps ont permis de désamorcer la situation.

Environ 1,67 million de tonnes de betteraves – un volume proche de celui atteint la dernière fois en 2019 – ont été transformées au cours d'une campagne particulièrement longue. Il en a été extrait 227 000 tonnes de sucre. Le rendement moyen des betteraves suisses conventionnelles était de 86 tonnes de betteraves pour une teneur en sucre de 15,1 %, soit un rendement de sucre corrigé de 11,3 tonnes par hectare. Malgré la faible teneur en sucre, le rendement sucrier moyen correspond à celui de 2019.

« Grâce à une bonne planification, nous avons toujours disposé de suffisamment de vapeur pour la transformation des betteraves, malgré la crise énergétique. »

Steve Howe
Directeur des opérations

Aarberg

Transformation des betteraves, sucre, fourrage

Au cours de la campagne de 92 jours, 793 000 tonnes de betteraves ont été transformées pour produire environ 100 000 tonnes de sucre. En outre, 5500 tonnes de sucre de l'UE ont été produites à partir de sirop importé. Sur 99 000 tonnes de pulpe mélassée, 67 000 tonnes ont été commercialisées en vrac et 32 000 tonnes ont été pressées pour former des balles rondes sur nos propres machines. En outre, environ 11 700 tonnes ont été transformées en pulpe déshydratée. La production d'éthanol de qualité CH1 était de 244 000 litres, dont environ 89 000 litres d'alcool bio.

Frauenfeld

Transformation des betteraves, sucre, fourrage

Pendant les 109 jours de campagne, 126 000 tonnes de sucre blanc ont été produites à partir de 879 000 tonnes de betteraves. Cette année, 230 000 tonnes de betteraves conventionnelles ont été importées depuis l'Allemagne. La production bio a été très réjouissante en termes de quantité et de qualité : 98 000 tonnes de betteraves bio ont permis de fabriquer 12 800 tonnes de sucre bio. Il convient d'y ajouter 31 000 tonnes de mélasse, 98 000 tonnes de pulpe pressée et 16 000 tonnes de pulpe déshydratée.

Aarberg

Énergie, durabilité, produits auxiliaires

La centrale à bois d'Aarberg a fourni 47 GWh sous forme de vapeur. Ce sont 12 GWh de plus que l'année passée, ce qui a permis une réduction supplémentaire des émissions de CO₂ pendant la campagne de betteraves et de sirop. Sur les plans internes et externes, les besoins en chaleur de la fabrique ont été pratiquement entièrement couverts par la centrale à bois. En outre, 5,2 GWh de biogaz produit sur nos propres installations ont pu être injectés dans le réseau de gaz naturel. En raison de la situation incertaine en matière d'approvisionnement énergétique, les recommandations de la Confédération de migrer du gaz vers le mazout ont été suivies. Une chaudière et le séchoir de pulpe ont été alimentés avec du mazout. Hormis quelques incidents bagatelle, la campagne à Aarberg s'est déroulée sans difficulté.

Technique et investissements

Après l'achèvement des travaux de transformation, le nouvel espace dédié à la pulpe pressée a pu être mis en service au cours de cette campagne. Une étape supplémentaire concernant la mise à niveau du système de contrôle a également été achevée avec succès.

Frauenfeld

Énergie, durabilité, produits auxiliaires

La consommation d'énergie était comparable à la moyenne annuelle sur cinq ans. Les coûts (CHF/kWh) ont fortement augmenté au cours de cette année. Après une longue période de prix bas, les coûts énergétiques spécifiques ont presque doublé (CHF/t de betteraves). À Frauenfeld aussi, le mazout a remplacé le gaz pour alimenter la chaudière. La consommation de produits auxiliaires était légèrement supérieure à la moyenne sur cinq ans. Avec 27 500 tonnes, il a été produit plus de terre de lavage des betteraves que l'année précédente. La station d'épuration de l'entreprise a fonctionné sans perturbation et le biogaz généré a permis d'injecter l'équivalent de plus de 4,7 millions de GWh dans le réseau local de gaz naturel.

Technique et investissements

Plusieurs innovations ont été mises en œuvre avec succès : la nouvelle station de lavage et les rampes de chargement révisées pour les livraisons de sucre ont été mises en service et la nouvelle installation photovoltaïque (300 kWp) a produit de l'électricité pour la première fois. Un nouveau système de verrouillage renforce en outre la sécurité sur l'ensemble du site.

Production de sucre		2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Conventionnelle	t	205 100	227 300	209 200	174 400	179 100
IP-Suisse	t	2 700	3 000	8 500	24 400	34 700
Bio	t	8 600	9 300	11 200	11 700	12 800
Total	t	216 400	239 600	228 900	210 500	226 600

ÉTHANOL DE QUALITÉ À PARTIR DE MÉLASSE

Depuis l'été 2022, les sucreries produisent de l'éthanol pour les secteurs pharmaceutique, cosmétique et des boissons. Au cours de la deuxième année d'exploitation, il a été possible de produire et de vendre 244 000 litres d'un produit de première qualité à Alcosuisse.

Actuellement, Alcosuisse est l'unique partenaire de distribution. L'entreprise entretient des contacts directs avec les fabricants de spiritueux suisses afin de remplacer l'éthanol d'importation par de l'éthanol suisse de première qualité, susceptible d'arborer la croix suisse.

Pour le lancement de la distillation et à des fins de formation, l'entreprise Frilli a assisté les collaborateurs et les collaboratrices sur les machines de production. Le 18 janvier 2023, le premier éthanol (EtOH) a été produit. Alcosuisse SA, une filiale du groupe Thommen Furler à Rütli près de Berne, est l'acheteuse exclusive. Une première tranche prévoyait la production de 200 000 litres d'EtOH répondant aux exigences de qualité de la repreneuse. S'il a fallu maîtriser quelques problèmes de démarrage au début, les standards de qualité requis furent vite atteints. Avec une performance journalière de 2000 litres et le temps nécessaire pour la mise en service de l'installation, il s'est agi d'organiser une durée de production de plus de cent jours.

À côté de l'éthanol conventionnel, les sucreries souhaitent également produire de l'éthanol bio à partir de mélasse bio suisse. Il a fallu évaluer si, pour cette production, les produits auxiliaires existants pouvaient également être utilisés. La levure et la soude caustique étaient admises, tandis que l'acide sulfurique utilisé dans la production conventionnelle a dû être remplacé par de l'acide citrique. Finalement,

aux mois d'avril et de mai, environ 89 000 litres d'EtOH de qualité bio ont été livrés à Alcosuisse. Globalement, la production a permis la livraison de 155 000 litres d'EtOH conventionnel et 89 000 litres d'EtOH bio. Par rapport à l'année d'avant, le volume s'est accru 150 000 litres. Jusqu'à la prochaine période de distillation, il sera procédé à plusieurs optimisations pour gagner en efficacité.

L'alcool produit par les sucreries est stocké temporairement en franchise de douane et est placé sous la surveillance des douanes suisses. Le 21 avril 2023, les autorités douanières ont effectué une inspection et attesté la conformité des sucreries par rapport aux exigences légales.

NOTRE ENGAGEMENT

Les deux sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld se distinguent par leur efficacité énergétique. La chaleur est produite dans des centrales performantes et la transformation répond à des standards élevés. Grâce à des mesures d'optimisations prises pendant des années, les deux fabriques comptent parmi les plus efficaces d'Europe en termes énergétiques. Elles permettent de ménager des ressources non renouvelables et de limiter les émissions de polluants atmosphériques (p. ex. gaz à effet de serre, oxydes d'azote, particules fines). Depuis 2020, environ 60 % des besoins en énergie à Aarberg sont couverts par une centrale à bois. Ainsi, 10 000 tonnes de CO₂ sont économisées annuellement. À Frauenfeld également, une centrale à bois a été mise en service en 2021 qui permet d'économiser 600 tonnes de CO₂ supplémentaires. Des panneaux solaires produisent annuellement 250 MWh de courant électrique.

« En tant que < distillateur >, je suis fier de notre production d'éthanol de première qualité. »

Uwe Freisslich
Directeur de projets stratégiques

DÉVELOPPEMENT RÉJOUISSANT DU CÔTÉ DES FOURRAGES

Comme l'année précédente, la demande de fourrage à partir de betteraves sucrières était très élevée. Les rendements des autres produits fourragers, par exemple le maïs, étaient plutôt médiocres, ce qui a dopé la demande de pulpe pour l'ensilage, surtout en début de campagne.

Les fortes pluies du mois de septembre ont contrarié les sucreries. Les betteraves ont absorbé beaucoup d'eau et produit un nouveau feuillage. Après avoir sacrifié le sucre pour la repousse, la part de pulpe par tonne de betteraves a atteint un niveau historiquement bas. Cela a exercé une influence négative sur la disponibilité de pulpe, surtout au début de la campagne. Par la suite, il a même été nécessaire d'arrêter temporairement le séchoir à Aarberg afin de pouvoir livrer suffisamment de pulpe en vrac.

Dans le domaine des fourrages aussi, les sucreries ont été confrontées à une hausse massive des coûts de production. Outre des hausses mineures des sup-

pléments pour frais de transport et de conditionnement, les prix de la pulpe déshydratée ont dû être sensiblement augmentés. Pour cette dernière, l'énergie représente la charge la plus importante.

La commercialisation de fourrage bio aussi s'est développée de façon réjouissante. Dans toutes les catégories de produits, des quantités record ont pu être écoulées et les perspectives à long terme tendent vers une stabilisation. Malheureusement, le marché du sucre bio semble de plus en plus saturé, dès lors le volume de fourrage bio risque de stagner.

PECTINE DE MARC DE BETTERAVE ET DE POMME

Swiss Beta Pectin est une poudre qui s'écoule facilement. Grâce à une technologie inédite brevetée, elle est obtenue à partir de pulpe de betterave dont on a extrait le sucre, puis séchée doucement. La pulpe désucriée est lixiviée à l'aide d'un acide à haute température pendant plusieurs heures. La pectine contenue dans la betterave se dissout dans la solution d'extraction.

Au cours de l'exercice 2022/23, des optimisations du processus de fabrication ont permis d'améliorer la qualité. Ces mesures ont également permis d'augmenter l'extraction de pectine à partir de marc de pomme, ce qui, à son tour, a influencé positivement la structure des coûts. Avec les succédanés du lait, de nouvelles approches dans le domaine de la pâtisserie et des émulsions d'huiles aromatiques, les applications pour la pectine se sont multipliées. Émulsifiant à part entière, la pectine de betterave sucrière remplace les produits traditionnels tels que le jaune d'œuf et la gomme arabique à 100 %, en tenant compte de coûts d'utilisation.

Grâce au perfectionnement de l'ensemble du processus de fabrication, chaque semaine nous produisons 360 kg de pectine de pomme ou 500 kg de pectine de

betterave sucrière, ce qui représente une hausse de 40 % par rapport à l'année précédente. L'extraction de pectine à partir de marc de pomme a été augmentée de 30 %. La production interne du prémélange pour le sucre gélifiant a été massivement développée. Au total, 12 tonnes de prémélange (un mélange de pectine de pomme et d'acide citrique) ont été utilisées pour notre propre production de sucre gélifiant.

Les ventes de pectine de betterave sucrière sont encore timides. Actuellement, notre produit est en phase de test auprès de plusieurs entreprises de renom. Le marché européen recèle un grand potentiel, avant tout dans le domaine des produits véganes en plein développement. Sur le plan de l'expansion internationale, nous collaborons avec notre partenaire DKSH et sommes très actifs sur les marchés scandinaves ainsi qu'en Allemagne et en Autriche. L'année prochaine, nous nous appuierons également sur les services de DKSH pour travailler le marché suisse.

CHAMPS D'ACTIVITÉ INTÉRESSANTS ET DIVERSIFIÉS

En dépit de la pénurie de personnel qualifié, la plupart des postes vacants ont pu être repourvus avec des personnes compétentes. De nouveaux postes ont été créés de surcroît. En tant qu'employeuse, Sucre Suisse SA a beaucoup à offrir, notamment parce qu'elle propose des champs d'activités intéressants et variés.

Au cours du dernier exercice, Sucre Suisse SA a employé 263 collaboratrices et collaborateurs et formé 28 apprenties et apprentis. Il s'agit de 8,7% de plus que l'année précédente. Les fluctuations plus importantes de l'exercice sont dues à des départs à la retraite et, partiellement, au manque de personnel qualifié. Le site d'Aarberg a été légèrement plus touché que celui de Frauenfeld. Malgré tout, la plupart des postes vacants ont pu être repourvus avec du personnel qualifié. De nouveaux postes ont également été créés. Par exemple, depuis une bonne année, un collaborateur est en charge des questions de sécurité au travail en qualité de directeur EHS (Environment, Health and Safety). Chez Sucre Suisse SA, de nombreuses personnes endossent deux fonctions: celle qui correspond à leur métier d'origine pendant la période d'entretien, puis, d'octobre à décembre pendant la campagne, elles se chargent de tâches spécifiques en rapport avec la production.

La relève n'est pas en reste. Sur les deux sites, Sucre Suisse SA forme des apprentis et des apprenties (CFC et AFP) dans divers métiers, par exemple installatrice/installateur électriciens, polymécanicien/poly-mécanicienne, employée/employé de commerce, logisticien/logisticienne.

Image de l'employeur

«Employer Branding», cet anglicisme traduit par «stratégie d'image de l'employeur» désigne les efforts de communication déployés par une entreprise afin d'attirer du personnel qualifié et de le fidéliser. Par diverses mesures, une entreprise cherchera à renforcer son image et sa réputation afin de se profiler en tant qu'employeuse attractive. Une stratégie d'image bien menée peut convaincre des professionnels de talent, renforcer la culture d'entreprise et partant, la rendre plus performante. Ces dernières années, il était moins nécessaire de se préoccuper de l'image de l'employeur, toutefois, le monde du travail et les attentes des collaborateurs ont évolué. À une époque, en raison du manque d'emplois, les personnes n'avaient guère le choix et les entreprises pouvaient compter sur des candidatures spontanées. Aujourd'hui, la tendance s'est inversée et les organisations se font concurrence pour attirer du personnel qualifié. Les demandeurs d'emploi ont plus de

	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
EPT*	207	212	216	219	242
Employés/employées*	225	232	239	242	263
Apprentis/apprenties	29	28	27	25	28
Femmes/hommes**	19% 81%	20% 80%	21% 79%	19% 81%	17% 83%

* contrats en cours le 30.9

** sans personnes en apprentissage

NOTRE ENGAGEMENT

La formation et le perfectionnement des collaborateurs et des collaboratrices sont profitables pour toute entreprise. Sucre Suisse SA soutient le personnel dans son développement afin d'atteindre un niveau de formation optimal. Les formations et les perfectionnements sont proposés dans tous les domaines et à tous les échelons hiérarchiques, ils sont ouverts à chacune et à chacun. Non seulement, cela renforce la motivation, mais c'est également perçu comme un témoignage d'estime de la personne. Au cours de l'exercice, un total de 3500 heures de travail (année précédente 2000) ont été consacrées à la formation et la formation continue. Il s'agit d'une hausse sensible par rapport au passé récent, mais également par rapport aux années qui ont précédé le coronavirus. De nombreuses formations mises en suspens sont rattrapées maintenant. Il convient d'y ajouter des personnes qui sont nouvellement formées dans des domaines techniques et de sécurité.

choix et recherchent des entreprises qui proposent non seulement de bonnes rémunérations, mais également un cadre de travail positif, des possibilités de développement et un bon équilibre entre travail et vie privée.

En termes d'emplois, Sucre Suisse SA a beaucoup à offrir, notamment grâce aux nombreux champs d'activité. En mars 2023, à l'occasion d'un atelier de direction de deux jours, l'ensemble des cadres s'est penché sur le sujet. Des groupes ont mis en évidence ce que les sucreries peuvent offrir aux collaboratrices et aux collaborateurs et comment le communiquer vers l'extérieur. En été, le coup d'envoi a été donné à une campagne d'«Employer Branding» avec une agence externe. Un concept de communication a été développé à partir des résultats de l'atelier de direction. Pour l'année en cours, de premières mesures sont lancées, principalement dans les réseaux sociaux.

Gestion de la santé en entreprise

Sucre Suisse SA attache beaucoup d'importance à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs et ses collaboratrices. Il s'agit de minimiser les risques dans tous les secteurs d'activité et d'accorder une attention particulière à la gestion des substances à risque, aussi pour ménager l'environnement. Pour désigner cette approche, Sucre Suisse SA recourt à l'abréviation EHS composé des initiales désignant l'environnement (Environment), la santé (Health) et la sécurité (Safety) en langue anglaise. Elle est emblématique des principes directeurs énumérés ci-après.

• Par des mesures techniques, organisationnelles et personnelles, nous garantissons la sécurité, la santé

et le bien-être au travail des collaboratrices et des collaborateurs.

- Dans toute décision et action, la sécurité et la santé des collaboratrices et des collaborateurs ont la priorité.
- Tous les accidents et toutes les maladies professionnelles peuvent être évités.
- Les supérieurs hiérarchiques à tous les échelons de l'entreprise sont directement responsables de la prévention de blessures et de maladies professionnelles.
- La sécurité est le fruit de l'engagement de toutes les parties prenantes.

Par le biais d'un système interne d'amélioration permanente, les collaboratrices et les collaborateurs sont activement impliqués dans l'aménagement de leur environnement de travail. L'objectif est de gagner en efficacité et d'éviter le gaspillage ainsi que de renforcer la sécurité au travail et la santé du personnel. L'engagement actif des personnes concernées permet aussi de consolider l'identification avec l'entreprise.

« En dépit du manque de personnel qualifié, nous parvenons toujours à recruter des personnes très engagées et motivées. »

Marc Spring
Directeur du personnel

UNE ÉNERGIE DURABLE POUR L'AVENIR

Bioenergie Frauenfeld

À Frauenfeld, Energie 360° SA et Sucre Suisse SA ont réalisé ensemble une centrale à bois favorable pour le climat. La construction est terminée et la centrale est en service. Elle transforme par pyrolyse de la biomasse, sous forme de déchets de bois de la région, en biochar. Le gaz qui en résulte est ensuite converti en

électricité renouvelable et injectée dans le réseau. La chaleur dégagée pendant la production de courant alimente à la fois la sucrerie, ainsi qu'un système de chauffage à distance. Le biochar fabriqué peut également être acheté auprès de Bioenergie Frauenfeld, mais les ventes peinent à décoller. Des coûts du bois en hausse, le plafonnement des prix de l'électricité, une RPC (rétribution à prix coûtant du courant vert) fixe et un marché encore balbutiant pour le biochar limitent la rentabilité de l'entreprise, ce qui la place devant des défis financiers importants.

Centrale à bois d'Aarberg

D'un point de vue technique et écologique, la centrale à bois d'Aarberg constitue un projet phare en Suisse. Annuellement, 450 000 tonnes de déchets de bois sont exportées chez nous, dont plus de 70 000 tonnes, toutes catégories confondues, sont valorisées thermiquement à Aarberg et transformée en énergie naturelle. Le bois étant une matière première à 100 % renouvelable, cette méthode de production d'énergie est considérée comme neutre en termes de CO₂ et est conforme à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

L'énergie produite est convertie en vapeur industrielle, eau chaude et électricité et utilisée, entre autres, pour alimenter la sucrerie voisine d'Aarberg. Ainsi, Sucre Suisse SA économise annuellement plus de 10 000 tonnes d'émissions de CO₂, ce qui lui permet de produire le sucre le plus durable de toute l'Europe. En outre, le potentiel de la centrale à bois n'est pas encore épuisé. À l'avenir, le branchement sur un système de chauffage à distance permettra d'assurer le confort thermique de nombreux ménages et, d'économiser encore plus de CO₂.



SÉCHOIR À BASSE TEMPÉRATURE

À Frauenfeld, Sucre Suisse SA produit du sucre depuis soixante ans déjà. Le processus d'extraction de sucre est très énergivore, c'est pourquoi au cours des dernières années, l'entreprise a investi de façon systématique dans l'efficacité énergétique de ses équipements.

La déshydratation de la pulpe de betteraves qui est ensuite transformée en granulés est l'un des processus consommant le plus d'énergie. La pulpe compressée est placée sur un tambour de séchage pour en extraire l'humidité et passer de 32 % à 89 % de matière sèche. En s'équipant de séchoir à basse température, Sucre Suisse SA va se passer du recours aux énergies fossiles, c'est-à-dire au gaz. La totalité de l'énergie thermique sera fournie par la chaleur résiduelle de la fabrique. Les tours de refroidissement, par lesquelles passe l'eau chauffée par le processus, ne rejettent plus l'air chaud dans l'atmosphère. Grâce à des échangeurs de chaleur spéciaux, il sera

utilisé pour le séchage de la pulpe de betteraves. Cette solution permet non seulement d'économiser la totalité de gaz naturel, mais les émissions de CO₂ sont réduites de 3000 tonnes.

Avec le séchoir à basse température, la fabrique de Frauenfeld peut augmenter son volume de séchage de pratiquement 20%. Ainsi, la production de granulés pourra être dopée ou bridée presque quotidiennement, selon la demande.

L'objectif est que l'essentiel de l'installation soit construit en 2024, entre les campagnes, et qu'elle puisse être mise en service lors de la campagne 2025.



SUCRE SUISSE DURABLE: LA DEMANDE EST ÉLEVÉE

En comparaison avec l'année d'avant, l'exercice 2022/23 boucle sur un résultat nettement meilleur en termes de production. Les prix élevés du sucre sont réjouissants, il convient cependant de rester prudent. En dépit des incertitudes, les investissements ont été poursuivis à un rythme soutenu au cours de l'exercice.

Avec un résultat de 227 000 tonnes de sucre de qualité, la transformation est supérieure de 15 000 tonnes par rapport à l'année précédente. La demande reste soutenue, ce qui conforte le prix. Les ventes globales de 252 000 tonnes de sucre sont pratiquement identiques à celles de l'exercice précédent. Les capacités des deux fabriques ne sont toujours pas pleinement épuisées, elles pourraient transformer plus de betteraves.

Sous de nombreux aspects, la campagne 2022 a été particulièrement exigeante. La crise énergétique et les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement ont entraîné beaucoup d'incertitude quant à la disponibilité de matières premières et de sources d'énergie. Malgré des hausses de prix très prononcées, les craintes de pénurie se sont avérées exagérées et la situation a pu être maîtrisée grâce à des mesures prises en temps utile.

La qualité des betteraves livrées a occasionné bien des soucis aux collaboratrices et aux collaborateurs des deux fabriques. De faibles teneurs en sucre et des teneurs en azote élevées, de grandes disparités en termes de qualité, des betteraves pourries et pour finir, des betteraves congelées qui avaient dégelé ont compliqué le travail. Au cours d'une campagne qui s'est prolongée au-delà de la moyenne, 1,67 million de tonnes de betteraves ont finalement été transformées, ce qui correspond au volume atteint la dernière fois en 2019. Environ 227 000 tonnes de sucre ont été ex-

traitées. Pour la culture conventionnelle en Suisse, le rendement moyen était de 86 tonnes de betteraves et 15,1% de teneur en sucre, soit un rendement sucrier corrigé de 11,3 tonnes par hectare. En dépit des faibles teneurs en sucre, les rendements sucriers ont été moyens, comme ce fut le cas la dernière fois en 2019. Les prix du sucre actuellement élevés sont réjouissants, à apprécier avec prudence cependant. La volatilité est importante, car outre la situation de l'offre à brève et moyenne échéance, il est très difficile de prévoir l'évolution à long terme des coûts du marché de l'énergie et de la logistique.

Fidèles aux principes de gestion prudente et malgré les incertitudes, les sucreries ont poursuivi leurs investissements dans des équipements et des projets d'avenir. Outre de coûteux remplacements afin d'assurer le bon déroulement des processus et d'améliorer l'efficacité énergétique, de nouvelles solutions sont explorées. Un investissement de près de vingt millions de francs a été décidé pour l'acquisition d'un séchoir à basse température destiné à la fabrique de Frauenfeld. Le délai d'opposition à la demande d'autorisation de construire est arrivé à échéance en septembre 2023 sans que personne ne se manifeste, le projet peut aller de l'avant. Avec cette mesure, Sucre Suisse SA pourra économiser plus de 10% d'énergie fossile. L'installation de production d'éthanol mise en service en 2022 a encore été améliorée cette année. Au cours d'une centaine de jours d'activité, de l'éthanol de haute qualité a été produit à un rythme de 2000 litres par jour. Après l'élimination de soucis de jeunesse, l'excellence souhaitée en termes de qualité du produit a été rapidement atteinte.

D'autres projets innovants sont en cours de planification ou déjà mis en œuvre.

DURABILITÉ: SUR LA BONNE VOIE; MAIS PAS ENCORE AU BUT

Les prix du sucre sont volatils, il s'agit de rester vigilant. Sur le plan politique, la filière du sucre en Suisse se trouve dans une phase intermédiaire. En parallèle avec l'ensemble des développements, l'action durable dans tous les domaines de l'entreprise revêt de plus en plus d'importance.

En ce qui concerne le risque le plus important depuis de nombreuses années, soit le manque de surfaces mises en culture, une certaine détente semble se profiler. Avec 16 500 hectares consacrés aux betteraves sucrières, on enregistrait pour la première fois depuis des années une hausse des surfaces en Suisse. Même si l'augmentation n'est pas énorme, elle permet d'envisager l'avenir de façon positive. Il semble que l'augmentation des prix du sucre, et par conséquent ceux des betteraves, a rencontré un certain écho auprès des planteurs et des planteuses.

Actuellement, la situation sur les marchés est positive. La raréfaction du sucre, les incertitudes politiques au niveau international et des récoltes inégales dans d'autres pays maintiennent les prix à un niveau élevé. Toutefois, ils sont extrêmement volatils et actuellement, des perspectives de récolte un peu meilleures dans l'UE ont déjà entraîné un mouvement baissier. Après plus de deux années de guerre en Ukraine, il est à nouveau possible de se faire une idée réaliste relative à l'approvisionnement en énergie et de mieux anticiper les prix. On ne peut toutefois pas exclure toute dérive ici aussi. Il s'agit de rester vigilant et de réévaluer régulièrement le risque. Le marché de l'emploi reste tendu, malgré tout, il a été possible de recruter de nombreuses nouvelles personnes qualifiées. La situation économique à moyen terme exercera une influence déterminante sur cette situation. La disparition de Credit Suisse, des licenciements en masse par des entreprises ré-

putées telles que Hero et Lonza ou la menace de faillite de Steg Electronics nous font tendre l'oreille. Il y a plus de personnes qualifiées sur le marché. Cette situation aussi doit être surveillée avec attention et, au-delà du recrutement de personnes qualifiées, il s'agit également de les fidéliser.

Sur le plan politique, les sucreries se trouvent dans une phase intermédiaire. Des soutiens importants telles que la contribution pour culture particulière ou la protection douanière sont encore assurés jusqu'en 2026. Pour le moment, le débat politique tourne autour de l'écologisation de l'agriculture ou se préoccupe de questions de santé en lien avec la consommation de sucre.

L'engagement en faveur de la durabilité prend de plus en plus d'importance dans tous les domaines de l'entreprise. Il apparaît aussi clairement qu'une entreprise ne peut plus se démarquer avec des mesures dans ce sens. La société, les milieux politiques et surtout les clients attendent des actions durables. Cette demande impacte de façon décisive la viabilité commerciale et touche, outre les sucreries, également l'agriculture. Avec les mesures déjà mises en œuvre, p. ex. les centrales à bois à Aarberg et Frauenfeld, Sucre Suisse SA est sur la bonne voie, mais elle est encore loin d'avoir atteint son but.

« Le changement de tendance est annoncé. Pour la première fois depuis des années, nous sommes face à une hausse des surfaces cultivées. »

Guido Stäger
CEO

COMPTES ANNUELS

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2023

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2023	30.9.2022
Liquidités	1	55 093	49 720
Créances résultant de ventes et de prestations de service	2	34 261	25 396
Autres créances à court terme	3	2 646	4 541
Stocks	4	44 166	49 276
Comptes de régularisation actif		265	118
Actif circulant		136 431	129 052
Immobilisations financières	5	12 000	11 250
Participations	Informations diverses	26 230	26 230
Immobilisations corporelles	6	60 554	65 627
Actif immobilisé		98 784	103 107
Total de l'actif		235 216	232 159
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	7	3 283	8 729
Dettes de leasing à court terme		298	734
Autres dettes à court terme		2 723	2 220
Comptes de régularisation passifs	8	11 795	15 326
Dettes à court terme		18 098	27 010
Dettes financières à long terme	9	10 500	10 825
Provisions	10	108 095	100 257
Dettes à long terme		118 595	111 082
Fonds étrangers		136 694	138 092
Capital-actions	11	17 040	17 040
Réserves légales issues du bénéfice		3 705	3 705
• Réserves légales		3 684	3 684
• Réserve pour actions propres (sociétés affiliées)		21	21
Réserve facultative		78 922	74 443
• Réserve selon décision		74 443	74 024
• Bénéfice de l'exercice		4 479	419
Participations propres au capital		-1 145	-1 121
Fonds propres		98 522	94 068
Total du passif		235 216	232 159

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2022/23

en 1000 francs

Produits	Notes explicatives	2022/23	2021/22
Produits résultant des ventes et des prestations de service		274 797	213 891
Variations de stocks des produits non finis et finis		2 611	1 030
Autres produits		7 561	6 595
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service		284 969	221 517
Charges			
Betteraves		-87 070	-74 355
Transports, énergie, élimination des déchets		-75 072	-48 893
Autres charges de marchandises et matériels		-49 353	-38 437
Total des charges de marchandises et matériels		-211 495	-161 686
Bénéfice brut		73 473	59 831
Charges de personnel		-33 755	-30 095
Autres charges d'exploitation		-14 556	-12 761
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		25 163	16 975
Amortissements et rectifications de valeur sur les positions de l'actif immobilisé		-12 924	-14 450
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		12 239	2 525
Charges financières		-343	-762
Produits financiers		1 171	1 399
Résultat d'exploitation avant impôts		13 066	3 162
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	12	-7 698	-2 700
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	13	1	29
Bénéfice annuel avant impôts		5 369	491
Impôts directs		-890	-72
Bénéfice de l'exercice		4 479	419

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE 2022/23

en 1000 francs

	2022/23	2021/22
Bénéfice de l'exercice	4 479	419
Amortissements	12 924	14 450
Modification provisions / corrections de valeurs	7 838	2 558
Gains sur vente de biens immobiliers	0	-17
Cash-flow	25 241	17 410
Modification créances / comptes de régularisation actifs	-7 117	-5 462
Modification stocks	5 111	-6 792
Modification dettes / comptes de régularisation passifs	-9 236	3 532
Modification du fonds de roulement	-11 243	-8 722
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	13 998	8 688
Investissements immobilisations financières / participations	-800	0
Investissements immobilisations corporelles	-7 801	-12 450
Désinvestissements immobilisations financières et corporelles	0	31
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-8 601	-12 418
Achat et vente d'actions propres	-24	-9
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-24	-9
Liquidités au 1.10	49 720	53 459
Modification des liquidités	5 373	-3 739
Liquidités au 30.9	55 093	49 720
Cash-flow disponible	5 397	-3 730

EMPLOI DU BÉNÉFICE

en 1000 francs

Propositions à l'Assemblée générale	30.9.2023	30.9.2022
Bénéfice annuel	4 479	419
Capital-actions ayant droit à un dividende		
Capital-actions	17 040	17 040
dont actions propres	-1 077	-1 065
Capital-actions ayant droit à un dividende	15 963	15 975
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	224	0
Versement d'un dividende de 3 % (0 %)	479	0
Attribution de réserves selon décision	3 776	419
Total	4 479	419

DIVIDENDES

Le dividende proposé de 3 % sera versé dès le 29.3.2024, après déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

Frauenfeld, le 15 décembre 2023

Au nom du Conseil d'administration :

Le président : Andreas Blank

Le secrétaire : Guido Stäger, CEO

ANNEXE: PRINCIPES

Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse sur la comptabilité (32^e titre du Code des obligations). Les importants principes généraux d'évaluation appliqués qui ne sont pas dictés par la loi sont décrits ci-dessous. Or, il est impératif de saisir toute opportunité de constitution ou de dissolution de réserves latentes contribuant à assurer la prospérité de l'entreprise.

Liquidités et créances

Les liquidités et les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été constituées pour tenir compte des risques d'insolvabilité.

Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Matières premières et marchandises commerciales au prix de revient payé, voire aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Produits semi-finis et finis aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Les valeurs d'inventaire sont diminuées des corrections de valeur économiquement nécessaires ainsi que fiscalement admises.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées aux prix d'acquisition ou à la valeur de marché, lorsque celle-ci est inférieure.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition diminués des amortissements cumulés.

Fonds étrangers

Les dettes figurent au bilan à leur montant nominal. Des provisions appropriées ont été constituées pour couvrir des engagements incertains et des risques apparents.

Leasing

Les actifs de leasing financier sont activés et amortis et les dettes sont comptabilisées et remboursées. Les intérêts sont comptabilisés comme frais financiers.

Actions propres

Les actions propres sont inscrites au bilan au prix d'acquisition dans « participations propres au capital ».

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE PROFITS ET PERTES

1 Liquidités

Le 30.09.2023, les liquidités représentent CHF 55,1 millions (année précédente CHF 49,7 millions). Ces moyens seront utilisés entre autres pour l'indemnisation des betteraves.

2 Créances résultant de ventes et de prestations de service

Cette rubrique contient les créances envers différents clients. Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale après déduction d'un ducroire de CHF 2,1 millions (année précédente CHF 1,5 million). À la date de clôture du bilan, les créances relatives à des participations s'élevaient à CHF 0,3 million (année précédente CHF 0,4 million).

3 Autres créances à court terme

À la date de clôture du bilan, il n'existait pas de créance du compte courant relative à des participations (année précédente CHF 0,5 million).

4 Stocks

Au cours de l'exercice, les valeurs des stocks ont augmenté à CHF 38,2 millions (année précédente CHF 35,7 millions), avant tout en ce qui concerne le sucre. En raison de son début tardif, les coûts encourus pour la nouvelle campagne n'étaient que de CHF 6,0 millions (année précédente CHF 13,6 millions).

5 Immobilisations financières

Au cours de l'exercice, les immobilisations financières ont augmenté de CHF 0,8 million pour totaliser CHF 12,0 millions, dont CHF 11,8 millions concernent des participations (année précédente CHF 11,3 millions).

6 Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice 2022/23, des investissements pour un montant de CHF 7,8 millions ont été réalisés (année précédente CHF 12,4 millions). Après amortissements de CHF 12,9 millions (année précédente CHF 14,5 millions), la valeur résiduelle des immobilisations corporelles a baissé à CHF 60,6 millions (année précédente CHF 65,6 millions), dont CHF 0,1 million concernaient des leasings (année précédente CHF 0,4 million). Les immobilisations corporelles relatives à des constructions étaient de CHF 1,5 million (année précédente CHF 2,2 millions).

7 Dettes résultant d'achats et de prestations de service

À la date de clôture du bilan, il ne subsistait aucun engagement relatif à des participations (année précédente CHF 0,3 million).

8 Compte de régularisation passifs

La régularisation de CHF 11,8 millions (année précédente CHF 15,3 millions) concerne avant tout les coûts de la nouvelle campagne et le solde des vacances et heures supplémentaires non perçues.

9 Dettes financières à long terme

Les prêts à la société SA des Domaines agricoles de la SRA se chiffrent à CHF 10,5 millions, dont CHF 5,0 millions arrivent à échéance dans moins de 5 ans. Les engagements de leasing pour les conteneurs ferroviaires sont réduits à CHF 0,0 million à long terme et à CHF 0,3 million à court terme.

10 Provisions

	30.9.2023	30.9.2022
Restructuration du régime sucrier	19 678	17 971
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	19 242	13 110
Total	108 095	100 257

Durant l'exercice sous revue, CHF 1,7 million (année précédente CHF 0,0 million) ont été attribués à la réserve pour la restructuration du régime sucrier.

11 Capital-actions

Le capital-actions de la société de CHF 17 040 000 est divisé en 1704 000 actions nominatives d'une valeur de CHF 10.

12 Charges extraordinaires uniques ou apériodiques

	2022/23	2021/22
Constitution de provisions	7 698	2 700
Charge extraordinaire	0	0
Total	7 698	2 700

13 Produits extraordinaires uniques ou apériodiques

	2022/23	2021/22
Dissolution de provisions	0	0
Produits extraordinaires	1	29
Total	1	29

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

en 1000 francs

			30.9.2023	30.9.2022
Actifs mis en gage / actifs sous réserve de propriété				
Stocks obligatoires			1 022	1 022
Leasing			129	396
Total			1 151	1 418
Participations importantes				
Entreprise, siège, but			nom.	nom.
	quote-part en % capital/voix	capital de la société	participation au capital	participation au capital
SA des Domaines agricoles de la SRA, Aarberg (direct)	59,5	1 020	607	607
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	15 000	5 000	5 000
Ricoter Préparation de terres SA, Aarberg (direct)	100,0	4 000	4 000	4 000
Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct)	50,0	13 203	6 602	6 602
Deltaflor Särl, Kehl (DE) (indirect)	100,0	(en 1000 Euro) 100	100	100
Actions propres				
État le 1.10			nombre	nombre
Achats			106 460	106 071
État le 30.9			1 192	389
			107 652	106 460
Dissolution des réserves latentes				
			0	0

Engagements conditionnels

Il n'existe pas d'engagements conditionnels (année précédente CHF 0,1 million).

Siège de l'entreprise

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

Nombre de collaborateurs

En moyenne annuelle, le nombre d'emplois à plein temps était de 260 (année précédente 252).

Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance

À la date de clôture du bilan, les engagements à l'égard d'institutions de prévoyance étaient de CHF 0,5 million (année précédente CHF 0,0 million).

Honoraires de l'organe de révision

Pour cet exercice, les honoraires de l'organe de révision ont représenté CHF 42 500 (année précédente CHF 42 500).

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 15 décembre 2023

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan au 30 septembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 29 à 36).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

Responsabilités de conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.


Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG


Jeanine Huber-Maurer
Expert-réviser agréée
(Réviser responsable)


Christoph Kranich
Expert-réviser agréé

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2023

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2023	30.9.2022
Liquidités		82 051	70 453
Créances résultant de ventes et de prestations de service		37 106	28 037
Autres créances à court terme		3 238	4 895
Stocks		52 792	57 712
Comptes de régularisation actifs		2 645	2 530
Actif circulant		177 832	163 627
Immobilisations financières		15 674	15 394
Participations		9 183	10 983
Immobilisations corporelles		90 216	95 505
Immobilisations incorporelles		44	52
Actif immobilisé		115 117	121 934
Total de l'actif		292 949	285 561
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service		5 761	11 537
Dettes portant intérêt à court terme		298	734
Autres dettes à court terme		2 981	2 705
Comptes de régularisation passifs		17 722	19 790
Fonds étrangers à court terme		26 761	34 767
Dettes portant intérêt à long terme		15 500	15 825
Provisions	1	118 200	109 755
Fonds étrangers à long terme		133 700	125 580
Fonds étrangers		160 461	160 346
Minoritaires		3 538	3 531
Capital-actions		17 040	17 040
Réserves légales de capital		1 836	1 836
Réserves légales provenant du bénéfice		5 105	5 053
Réserves facultatives provenant du bénéfice		106 148	98 910
• Réserves selon décision / report du bénéfice		98 861	96 361
• Bénéfice annuel		7 286	2 549
Part de fonds propres		-1 180	-1 155
Total des fonds propres		128 949	121 684
Total du passif		292 949	285 561

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ 2022/23

en 1000 francs

	2022/23	2021/22
Produits d'exploitation		
Produits résultant des ventes et des prestations de service	337 215	270 498
Variation de stocks des produits non finis et finis	3 105	2 775
Autres produits d'exploitation	5 553	5 060
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service	345 873	278 334
Charges		
Betteraves	-87 070	-74 355
Produits de terres, approvisionnement d'écorces	-20 241	-17 755
Transports, énergie, élimination des déchets	-80 297	-53 816
Autres charges de marchandises et de matières	-59 435	-51 173
Charges de matières	-247 042	-197 099
Charges de personnel	-42 092	-38 398
Autres charges d'exploitation	-20 701	-18 810
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	36 037	24 027
Amortissements et ajustements de valeurs sur les actifs immobilisés	-17 132	-17 938
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	18 905	6 089
Charges financières	-2 251	-1 298
Produits financiers	664	600
Résultat d'exploitations avant impôts	17 317	5 390
Charges hors exploitation	0	0
Produits hors exploitation	2	49
Résultat d'exploitation avant impôts	17 320	5 439
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	-8 020	-2 710
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	109	437
Bénéfice avant impôts	9 409	3 166
Impôts directs	-2 086	-582
Bénéfice avant minoritaires	7 323	2 584
Part des minoritaires sur le bénéfice	-37	-35
Bénéfice après minoritaires	7 286	2 549

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ 2022/23

en 1000 francs

	2022/23	2021/22
Bénéfice	7 286	2 549
Amortissements investissements financiers	50	0
Amortissements immobilisations corporelles	17 081	17 208
Modification provisions / corrections de valeurs	10 245	2 818
Bénéfice sur vente d'actifs immobilisés	-218	-144
Part variable liée au résultat des minoritaires	37	35
Cash-flow	34 482	22 465
Modification créances / comptes de régularisation actifs	-7 527	-5 944
Modification stocks	4 920	-9 641
Modification dettes / comptes de régularisation passifs	-8 331	2 599
Modification du fonds de roulement	-10 937	-12 986
Flux de fonds liés aux opérations d'exploitation	23 545	9 479
Investissements immobilisations financières / participations	-801	0
Désinvestissements immobilisations financières	685	0
Investissements immobilisations corporelles	-12 291	-16 361
Désinvestissements immobilisations corporelles	516	416
Flux de fonds liés aux opérations d'investissements	-11 890	-15 945
Achat d'actions propres	-24	-9
Dividendes	-32	-32
Flux de fonds liés aux opérations de financement	-57	-41
Liquidités au 1.10	70 453	76 960
Modification des liquidités	11 598	-6 507
Liquidités au 30.9	82 051	70 453
Cash-flow disponible	11 655	-6 466

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

en 1000 francs

			30.9.2023	30.9.2022
Participations importantes				
Entreprise, siège, but	quote-part en % capital/voix	capital de la société	participation au capital	participation au capital
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	15 000	5 000	5 000
Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct)	50,0	13 203	6 602	6 602

Engagements conditionnels

Il n'existe pas d'engagements conditionnels (année précédente CHF 0,1 million).

Nombre de collaborateurs

En moyenne annuelle, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.

Honoraires de l'organe de révision

Au cours de l'exercice, les honoraires de l'organe de révision ont représenté CHF 72 300 (année précédente CHF 72 300).

ANNEXE: PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Généralités

Les comptes consolidés de Sucre Suisse SA se basent sur la clôture individuelle des sociétés du groupe établie selon les directives unifiées. La consolidation s'effectue aux valeurs comptables.

Date de clôture pour la consolidation

La date de clôture de Sucre Suisse SA, de Ricoter Préparation de terres SA et de Deltaflor Sàrl a été arrêtée au 30.9. La SA des Domaines agricoles de la SRA clôture ses comptes à fin février. Le bouclage intermédiaire établi pour les besoins de la consolidation porte également sur la période du 1.10.2022 au 30.9.2023.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

- Sucre Suisse SA (société mère),
- Ricoter Préparation de terres SA,
- Deltaflor Sàrl,
- SA des Domaines agricoles de la SRA.

La SA des Domaines agricoles de la SRA est intégralement consolidée, étant donné la participation majoritaire de 59,53 %.

Les actifs et passifs ainsi que les charges et les produits ont été saisis à 100 % dans les comptes consolidés. Les soldes actifs et passifs envers le groupe ainsi que les charges et les produits internes sont éliminés.

Consolidation du capital

La valeur comptable des participations de Sucre Suisse SA est comparée aux parts de capital des sociétés intégralement consolidées à la date de la première clôture consolidée. La différence active (écart de première consolidation) est présentée en tant que goodwill sous « actif immobilisé corporel » et est amortie de manière linéaire sur cinq ans.

Participations

Les participations exerçant une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Traitement des bénéfices internes

Dans le cadre des activités commerciales ordinaires, il n'y a aucun bénéfice interne à la suite de ventes et des prestations de service à l'intérieur du périmètre de consolidation.

Parts des minoritaires au capital et au bénéfice

Les parts des minoritaires au capital et au bénéfice sont présentées séparément tant au niveau du bilan qu'à celui des comptes de profits et pertes.

Conversion des devises étrangères

Les positions du bilan ont été converties au cours en vigueur à la date de la clôture et les positions des comptes de profits et pertes au cours moyen.

INFORMATIONS SUR DES POSI- TIONS DU BILAN ET DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

en 1000 francs

1 Provisions à long terme

	30.9.2023	30.9.2022
Provision nouveau règlement sucre	19 678	17 971
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Autres provisions	29 347	22 609
Total	118 200	109 755

Au cours de l'exercice sous revue CHF 1,7 million (année précédente CHF 0,0 million) a été affecté à la provision du nouveau règlement sucre.

RAPPORT DU GROUPE

Personnel

En moyenne annuelle, les entreprises de Sucre Suisse SA occupent l'équivalent de 250 emplois à plein temps et forment 28 apprentis.

Évaluation du risque

Afin de permettre la détection précoce de risques qui pourraient provoquer des dommages durables pour l'entreprise ou ses clients, ou menacer la survie de Sucre Suisse SA, une gestion systématique des risques est en place. Elle fait régulièrement l'objet de discussions au sein du Conseil d'administration et de la direction et est adaptée en cas de nécessité.

État des commandes et des ventes

Avec 252 000 tonnes, le volume des ventes de sucre était à nouveau à un haut niveau pendant l'exercice 2022/23. La production de sucre qui a culminé à 227 000 tonnes était sensiblement supérieure à celle de l'année précédente. Pour couvrir les besoins du marché, il a fallu procéder à des achats supplémentaires. En comparaison à l'année précédente, la vente de produits Ricoter Préparation de terres SA et de Deltaflor Sàrl a augmenté de façon réjouissante. Des informations complémentaires se trouvent dans les chapitres «Marché, marketing et communication» et «Culture, récolte et transport».

Recherche et développement

Sucre Suisse SA et les sociétés filles s'investissent dans la recherche appliquée et le développement. Il s'agit en priorité d'optimiser des processus, de répondre à des besoins spécifiques de la clientèle et d'élargir l'assortiment. En outre, le but est de trouver de nouvelles applications pour les sous-produits. Les participations aux centrales à bois et d'autres engagements planifiés font partie des efforts d'amélioration de la durabilité. L'investissement dans un séchoir à basse température pour un montant de CHF 20 millions améliore encore le bilan de CO₂.

Événements extraordinaires

Aucun événement extraordinaire n'est à signaler.

Perspectives

Pour la première fois depuis plusieurs années, les surfaces consacrées à la culture de betteraves sucrières ont pu être légèrement augmentées, mais cela demeure le grand défi pour Sucre Suisse SA. La prolongation des mesures de soutien pour la culture et la hausse des prix des betteraves ont des effets positifs. Cependant, en Suisse, les conditions relatives au recours aux produits phytosanitaires demeurent plus restrictives comparé avec l'Europe.

Ricoter et Deltaflor sont bien positionnées pour s'affirmer à l'avenir aussi sur le marché des terres et terreaux.

Des informations complémentaires se trouvent dans le chapitre «Résultat et perspectives».

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 15 décembre 2023

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la **Sucre Suisse SA** et de ses filiales (le groupe) – comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2023, le compte de résultat consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 41 à 46).

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG



Jeanine Huber-Maurer
Expert-réviser agréée
(Réviser responsable)



Christoph Kranich
Expert-réviser agréé

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

Conseil d'administration

Andreas Blank, Aarberg, président | Leo Müller, Ruswil, vice-président | Simone de Montmollin, Laconnex | Philippe Egger, Chavornay | Urs Feuz, Muri b. Bern | Armin Gantner, Zweidlen | Urs Jordi, Gränichen | Michel Losey, Sévaz | Guido Stäger, Studen | Manuel Strupler, Weinfelden

Indemnisation totale du Conseil d'administration en 1000 francs	2022/23	2021/22	2020/21	2019/20
Honoraires CA	235,1	239,2	227,0	227,0
Jetons de présence	93,2	92,7	104,4	110,3
Rémunération totale	328,3	331,9	331,4	337,3

Le Conseil d'administration ne perçoit pas d'indemnisation variable. Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

Direction

D^r Guido Stäger, CEO | Michael Feier, finances et services, à partir du 1.10.2022 | Steve Howe, Operations | Peter Imhof, service betteravier | Catherine Metthez, vente et marketing, jusqu'au 31.8.2023 | D^r Joachim Pfauntsch, projets spéciaux, jusqu'au 31.7.2023 | Marc Spring, ressources humaines | Jürg Burkhalter, vente et marketing, à partir du 1.10.2023

Indemnisation totale de la direction en 1000 francs	2022/23	2021/22	2020/21	2019/20
Rémunération fixe	1 246	1 165	1 231	1 224
Rémunération variable	140	138	95	100
Rémunération totale	1 386	1 303	1 326	1 324

Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

Organe de révision

Provida Wirtschaftsprüfung AG, Frauenfeld



Naturellement naturel.



SCHWEIZER ZUCKER AG – SUCRE SUISSE SA

Radelfingenstrasse 30 | case postale | CH-3270 Aarberg | T +41 (0)32 391 62 00

Oberwiesenstrasse 101 | case postale | CH-8501 Frauenfeld | T +41 (0)52 724 74 00

info@zucker.ch | www.zucker.ch | www.sucre.ch